

**LA POSITION COMPLEXE DES
NOURRICES ITALIENNES DU SUD
DE LA FRANCE À LA BELLE
ÉPOQUE : L'EXEMPLE DES
ALPES-MARITIMES ET DU VAR**

Laurie STROBANT

Professeur certifié de l'académie de Nice
Diplômée de l'École normale supérieure de Lyon

À l'heure où la marchandisation du corps suscite des débats houleux (prostitution, gestation pour autrui...), le présent article propose de s'intéresser à une forme ancienne de marchandisation du corps de la femme et de la perception qu'en avaient les hommes et les femmes de la Belle Époque : l'emploi des nourrices de lait.

La mise en nourrice est une pratique ancienne qui a pris des formes diverses depuis l'Antiquité. Il en existe au début du XX^e siècle deux types principaux : les nourrices « sur place », qui vivent avec leur propre famille et gardent chez elles un ou plusieurs nourrissons qui leur sont confiés, et les nourrices « sur lieu » qui sont logées dans la famille pour laquelle elles travaillent. C'est le second type de nourrice qui intéresse la présente étude.

Alors que le nourrissage s'est généralisé au sein de la bourgeoisie à partir de la fin de l'Ancien Régime (ne se restreignant plus aux milieux aristocratiques), la pratique est en déclin à la Belle Époque, période qui, rappelons-le, se situe entre la fin de la dépression économique de 1870-1896 et le début de la Grande Guerre. En effet, la pratique du nourrissage est de plus en plus déconseillée par les médecins⁵⁰ qui mettent notamment en avant des questions hygiéniques. Parallèlement, pour les enfants qui ne peuvent être allaités par leur mère, se développent des laits artificiels (en 1865 création d'un lait par Justus von Liebig, en 1866 par Henri Nestlé) et les biberons, non sans danger pour ceux à long tuyau, évoluent tandis qu'apparaît leur stérilisation. Néanmoins, la pratique du recours à la nourrice perdure, en particulier dans les grandes villes, mais pas seulement, comme nous le verrons à travers l'étude de localités de tailles variées.

Les migrations d'Italiennes exerçant l'activité de nourrice en Provence s'inscrivent à la fois dans l'héritage des migrations saisonnières anciennes et dans le cadre des migrations massives amplifiées par le *Risorgimento* (les deux étant d'ailleurs intrinsèquement liées de par l'existence de réseaux anciens). En effet, comme le souligne l'historien Sergio Romano, l'unité italienne a été un facteur d'explosion démographique et un élément déterminant de l'émigration italienne... : « *Loin de provoquer une quelconque nationalisation des masses, l'Unité italienne, qui s'achève en 1870, les a fait fuir, en accélérant la crise des campagnes surpeuplées* »⁵¹.

Une partie non négligeable de ces migrations s'est donc dirigée de l'autre côté des Alpes, vers la France, et notamment vers la Provence frontalière. La *Statistique générale du Recensement* montre qu'en 1901, les Italiens passent au premier rang des nationalités étrangères en France, après avoir occupé le troisième rang derrière Belges et Allemands au cours des années 1860, puis le deuxième pendant le dernier tiers du XIX^e siècle. Cette position dominante, ils la conservent jusqu'en 1961. Lors du recensement de 1906, les Italiens représentent 36 % de la population étrangère présente en France. À la veille de la Grande Guerre, un étranger sur trois est un Italien ou une Italienne. En outre, dès 1896, les femmes représentent 42 % des migrants⁵. Ce sont bien ces femmes migrantes qui intéressent la présente étude, mais prises à partir d'une catégorie spécifique, celle des nourrices, une catégorie dont les difficultés d'appréhension seront mises en avant.

D'après l'étude de Pierre Milza⁵², en 1896, l'immense majorité des migrants transalpins se situe dans la moitié est de la France. Les trois départements qui comportent le plus d'Italiens sont : les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône (plus de 50 000 chacun) et le Var (de 20 000 à 50 000). En 1911, les plus fortes concentrations se situent toujours près des frontières : quatre départements du sud-est (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var et Corse) rassemblent 65 % du total⁵³.

⁵⁰ Jean LEDUC. *L'enracinement de la République, 1879-1918*, Paris : Hachette, (collection Carré Histoire), 1997, p. 109.

⁵¹ Sergio ROMANO, « Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours », 1977, cité dans Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'est parisien, une histoire d'intégration, 1880-1960*, École française de Rome, 2000, p. 17.

⁵² Pierre MILZA. *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, 1993, p. 70.

⁵³ Janine PONTY. *L'immigration dans les textes, France 1789-2002*, Paris : Belin, 2003, p. 49.

On peut s'interroger sur la place qu'occupaient les nourrices italiennes au sein de la communauté immigrante transalpine et au sein de leur société d'accueil.

Cette question, large, suppose de s'interroger sur les modalités de recrutement des nourrices et leur position dans la hiérarchie des domestiques, mais également sur les implications, en terme de prestige notamment, qu'induit la présence d'une nourrice dans un ménage.

Après avoir fait un bref état des lieux de l'historiographie concernant les recherches portant sur les nourrices et mis en avant le problème des sources, nous tenterons, au fil de cet article, de cerner quelle était la place des nourrices italiennes au sein de la communauté immigrante transalpine ainsi que la façon dont elles étaient perçues au sein de la société d'accueil et ce que l'emploi des nourrices nous dit de cette société en réinterrogeant notamment l'idée reçue selon laquelle seules les familles particulièrement riches (aristocratie, haute bourgeoisie) employaient des nourrices.

● Les nourrices, des migrantes peu étudiées en situation de migration internationale

Si le champ des études de genre (c'est-à-dire les études qui analysent la manière dont le fait d'appartenir à un sexe se traduit ou non par des comportements spécifiques) et celui des migrations ne se sont croisés qu'assez récemment⁵⁴, la question des nourrices, quant à elle, n'a que très rarement été abordée à travers le prisme des migrations internationales, l'essentiel des recherches portant principalement sur les migrations de nourrices à des échelles intra-nationales.

En Europe, les études concernant les nourrices « sur lieu » sont relativement peu nombreuses et ont été en grande majorité menées dans le cadre de situations de migrations au sein d'un même pays. En France, les migrations des nourrices morvandelles en particulier ont été l'objet de nombreux ouvrages⁵⁵. Les nourrices originaires du Perche ont également quelque peu attiré l'attention⁵⁶. On retrouve le même type de démarche dans les autres pays européens. Pour l'Espagne, on s'est beaucoup intéressé aux nourrices de Galice, région de départ massif vers les grandes villes⁵⁷ tandis que les recherches italiennes se sont majoritairement concentrées sur le départ de nourrices originaires des campagnes et montagnes vers les grandes villes, des migrations s'opérant essentiellement à des échelles intra-régionales comme les nourrices de la Briançe, en Lombardie, vers Milan, les nourrices des hauteurs frioulanes vers Venise, celles des Apennins vers Bologne et Florence ou encore les migrantes des montagnes du Latium vers Rome⁵⁸. La démarche est la même pour les recherches concernant la Grande-Bretagne⁵⁹ ou encore la Russie⁶⁰.

Certains ouvrages se concentrent sur les détails pratiques de la mise en nourrice dans une démarche davantage « ludique » qu'historique⁶¹ et quelques rares ouvrages tentent un travail de

⁵⁴ Linda GUERRY, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration, naissance et cheminement d'un sujet de recherche ». Revue en ligne *Genre et Histoire*, de l'association Mnémosyne, automne 2009.

⁵⁵ Parmi lesquels on peut citer : Noëlle RENAULT. *Les nourrices du Morvan*, Nevers : La Camosine, 1992 ; Marie-Odile Mergnac dir. *Bébés d'hier*, Paris : Archives et Cultures, 2011, 128 p., Philippe BERTE-LANGEREAU. *La Nourrice*, éditions Association Nourrices du Morvan, 2004, 91 p. ou encore Fanny FAY-SALLOIS. *Les nourrices à Paris au XIX^e siècle*, Paris : Histoire Payot & Rivages, janvier 1997, 284 p.

⁵⁶ Valérie RENONCET. *Le lait des nourrices, le drame des femmes du Perche*, Éditions Cheminements, 2008, 320 p.

⁵⁷ Voir les recherches d'Ana Filgueiras Rei, anthropologue à Saint-Jacques de Compostelle.

⁵⁸ Voir les recherches de Daniela Perco, conservatrice du musée ethnographique de la province de Belluno au nord de Venise.

⁵⁹ Rossana CAMBO. *Nurses à voile blanc pour bébés en dentelle*, Genève : éditions Métropolis, 1999, 180 p.

⁶⁰ Héléna VOLET. *La femme au temps des derniers tsars*, Cholet : éditions Renardière Diffusion, 359 p.

Henri TROYAT. *La vie quotidienne des paysans bourguignons aux temps du dernier tsar*, Paris : Hachette, 1959, 319 p.

⁶¹ Bernadette CASTELBAJAC. *Nourrices et nounous, une histoire des femmes allaitantes*, Paris : éditions Cosmopole, 2001, 152 p.

synthèse soit dans une perspective sociologique et très actuelle⁶², soit en traitant certes de plusieurs pays européens mais toujours en se concentrant essentiellement sur les migrations intra-nationales⁶³.

Enfin, le cas particulier de l'empire austro-hongrois et des nourrices slovènes⁶⁴ rejoint la question des migrations et de l'emploi de nourrices en situation coloniale ou post-coloniale, thème assez largement traité pour l'Amérique du Sud⁶⁵.

On note cependant quelques études sur les Alexandrines, ces migrantes européennes qui partaient à la Belle Époque allaiter les nourrissons de riches familles d'Alexandrie en Égypte.

Seuls quelques travaux de recherches ou témoignages ont mis en lumière la question des migrations de nourrices spécifiquement italiennes vers la France, parmi lesquelles les recherches d'Adriana Dada qui s'intéresse, entre autres, aux migrations des nourrices toscanes en France⁶⁶ ou encore le précieux témoignage de Catherine Blanc qui raconte l'histoire de sa grand-mère dans l'ouvrage *Une nourrice piémontaise à Marseille* (avec tous les enjeux et précautions liés au travail de mémoire que ce type de témoignage comporte)⁶⁷. Enfin, les travaux de Linda Guerry viennent partiellement combler les lacunes concernant l'étude des nourrices italiennes en France mais ils se concentrent uniquement sur la ville de Marseille et pour la période de l'Entre-Deux-guerres⁶⁸.

Si quelques études soulignent la présence de nourrices toscanes dans le sud de la France⁶⁹, rares sont celles qui mettent en lumière l'importance des nourrices piémontaises en Provence. Daniela Perco, qui s'est particulièrement intéressée aux migrations de nourrices internes à l'Italie, évoque toutefois la présence de nourrices de la vallée de la Chisone (Piémont) en France où les salaires avantageux constituaient l'attrait principal⁷⁰.

⁶² Caroline IBOS. *Qui gardera nos enfants ?*, Paris : Flammarion, 2012, 288 p.

⁶³ Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, 176 p.

⁶⁴ Voir les travaux de Dasa Koprivec du musée ethnographique de Ljubljana.

⁶⁵ Pour l'Amérique du Sud, voir : Suely GOMES COSTA, « Proceção social, maternidade transferidas e lutas pela saude reproductiva », dans *Revista de Estudos feministas*, n° 2, 2002. Gilza SANDRE-PEREIRA, « Amanentação e sexualidade », dans *Revista de estudos feministas*, vol. 11, n° 2, 2003, p. 301-323. Luiz Felipe DE ALENCASTRO, « Vida privada e ordem privada no Império », dans *Historia da Vida Priada no Brasil2. Império : a corte e a modernidade nacional*, São Paulo, Companhia das Letras, 1998. Sandra GRAHAM, *Lauderlale, House and Street : The Domestic World of Servants and Masters in Nineteenth Century Rio de Janeiro*, Austin : University of Texas Press, 1992. Joaquim, Manoel DE MACEDO, *As vitimas-Algozes* [victimes et bourreaux], Rio de Janeiro : Typografia Americana, 1869. Elizabeth K.C. MAGALHÃES et Sonia Maria GIACOMINI, « A escrava ama-de-leite : anjo ou demônio ? », dans C. BARROSO et A.O. COSTA, *Mulher, mulheres*, Sao Paulo, Cortez-Fundação Carlos Chagas, 1983, p. 73-88. Maria VITORIA, « O cuidado as crianças pequenas no Brasil Escravista », dans *Cadernos Pesquisa*, Sao Paulo, n° 76, 1991, p. 31-40. Claudia ROSAS, « Madre solo hay una. Ilustracion, maternidad y medicina en el Peru del siglo XVIII », dans *Anuario e estudios americanos*, vol. 61, n° 1, 2004. Margarita ZEGARRA, « La construccion de la madre y de la familia sentimental. Una vision del tema a través del Mercurio Peruano », dans *Historica*, vol. 25, n° 1, 2001, p. 161-207. Rita SEGATO, « Inventando a Natureza : Familia, sexo et gênero no Xangô de Recife » dans *Santos e Daimones. Opoliteisimo Brasileiro e a tradição arquetipal* (1995), Brasília : Editora da Universidade de Brasília, 2005. Rita Laura SEGATO, *L'Édipe noir. Des nourrices et des mères*, Paris : éditions Payot et Rivages, 2014.

⁶⁶ Adriana DADÀ, « Partire per un figlio altrui : racconti di balie del Novecento » dans *Atrove viaggi di donne dall' antichità al Novecento* (Cordi, Dinora), Rome, Viella, 1999, p. 111-135.

⁶⁷ Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, 79 p.

⁶⁸ Linda GUERRY. *Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille (1918-1940)*, Lyon : ENS éditions, Collection Sociétés, espaces, temps, 2013, 310 p.

⁶⁹ Daniel PERCHO. *Balie da latte, una forma peculiare di emigrazione temporanea*, Feltre : Comunità montana, 1984 et Adriana DADA, "Partire per un figlio altrui, racconti delle balie del Novecento", dans *Atrove. Viagge di donne dall' antichità al Novecento*, a cura di Dinora Corsi, Roma, Viella, 1999 p. 63-78.

⁷⁰ Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, p. 150.

● Visibilité et invisibilité des nourrices : le problème des sources

Si les nourrices sont visibles sur les cartes postales et affiches publicitaires d'époque, les documents officiels les évoquant sont plus rares. En effet, comme le souligne l'historien Romain H. Rainero dans l'avant-propos d'*Une nourrice piémontaise à Marseille*, les nourrices sont en grande partie invisibles dans les statistiques officielles : « pour éviter les taxes consulaires ou communales, les nourrices passaient outre les dispositions des lois sur l'emploi ou sur l'enregistrement des étrangers »⁷¹.

Les éléments chiffrés sont rares. « *Le tableau des professions* » fourni par la commune de Grasse lors des recensements des années 1906 et 1911⁷² donne une indication de cinq nourrices italiennes (toutes piémontaises) sur les 17 et 18 nourrices recensées respectivement ces années-là. Romain H. Rainero, pense que le nombre de ces nourrices était probablement bien plus élevé dès la deuxième moitié du XIX^e siècle à la veille de la Grande Guerre car il reste très difficile à évaluer. Il ajoute que de nombreuses nourrices sont probablement cachées derrière l'étiquette de « *domestique* » ou de « *sans profession* » déclarée...

Face à ces obstacles, dès le début de notre étude sur les Italiens à Cannes⁷³, réalisée à partir du recensement de 1906⁷⁴, une méthode a été mise en place et rigoureusement appliquée pour tenter de détecter les nourrices présentes à Cannes en 1906 : pour chaque personne recensée comme « *domestique* », « *filles de chambre* » ou « *femme de chambre* » (encore en âge d'allaiter bien entendu...) et faisant partie du même ménage que son patron. L'attention a été portée sur la présence d'un nourrisson au sein du ménage. Ont été pris en considération les enfants nés en 1906, 1905 et 1904, en tenant compte du fait que la durée de l'allaitement était de douze à quatorze mois et qu'il arrivait souvent que la nourrice reste un peu plus longtemps de manière à ne pas déstabiliser l'enfant. Un exemple parmi tant d'autres : on peut s'interroger sur le cas de Marie Maero, domestique chez des Danois, dont le chef de ménage est boulanger, et qui a, avec son épouse, un seul enfant, né en 1905. Il y a donc la présence d'un nourrisson dans ce ménage et on peut s'interroger sur la possibilité que la domestique italienne soit peut-être une nourrice ou une domestique venue aider la mère à partir de la naissance. Cependant, rien ne permet de l'affirmer avec certitude, d'autant plus que la migrante est très jeune (17 ans) ce qui est, somme toute, assez rare chez les nourrices (les raisons en seront expliquées par la suite).

En 1906, à Cannes, seules neuf personnes sont officiellement recensées comme « *nourrices* ». Pourtant, le nombre de domestiques présentes dans une famille ayant un nourrisson (s'il y a plus d'une domestique, on n'en compte bien entendu qu'une seule comme étant possiblement une nourrice) s'élève à 56. La réalité du nombre de nourrices effectives se situe ainsi entre ces deux chiffres. Si l'ensemble de ces 56 domestiques était effectivement des nourrices, cela voudrait dire qu'elles sont 10 fois plus nombreuses que leur nombre officiel. Or, rien ne nous permet d'affirmer ce chiffre avec certitude non plus. Cet exemple cannois montre bien la difficulté à quantifier avec précision le nombre de nourrices effectivement présentes dans les villes de Provence à la Belle Époque.

Par ailleurs, les dossiers de naturalisation se sont révélés décevants car ils ne nous permettent malheureusement pas d'en savoir plus. En effet, ces dossiers se font souvent pour des couples et seule la vie du mari (lieu d'arrivée en France, divers métiers exercés depuis

⁷¹ Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Les Alpes de Lumière, 2004, p. 16.

⁷² Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 154-156.

⁷³ Laurie STROBANT. *Les Italiens dans la ville de Cannes entre 1880 et 1914 : réseaux migratoires, installation et insertion socioprofessionnelle*, mémoire de Master de recherche Histoire moderne et contemporaine, 2011, Jean-Luc Pinol dir. conservé à la bibliothèque ENS Lyon et aux Archives municipales de Cannes.

⁷⁴ Arrêté relatif aux opérations du dénombrement de la population de 1906, n° 218. Registre des arrêtés municipaux 2 D 6, 01/03/1906. Il y est dit que la ville de Cannes est divisée en 46 sections (fichiers accessibles sur le site du conseil départemental des Alpes-Maritimes <http://www.basesdocumentaires-cg06.fr/archives/indexRP.php>).

l'arrivée...) est effectivement détaillée. Pour ce qui est de la femme, on n'y trouve guère que le lieu et la date de naissance, le nom des parents et la profession actuelle.

Pour étudier ces migrantes d'un type particulier, restent les nourrices attestées officiellement, prises comme échantillon représentatif d'une masse peut être plus importante, les archives privées et les mémoires. Les affiches publicitaires et les articles de journaux locaux sont, quant à eux, utiles pour cerner la perception des nourrices d'outremonts par la société d'accueil, dans le cadre d'une histoire des mentalités.

• Les nourrices, des migrantes privilégiées ?

Les nourrices occupent une place très particulière dans l'histoire de l'immigration italienne, et notamment piémontaise, en Provence. En effet, pour l'essentiel de ces migrants, « *l'anarchie règne sur le plan général : chacun décide de passer la frontière sans avoir à faire connaître ses propres décisions à d'autres. Ce qu'il fera là-bas, en France, reste dans l'incertitude* »⁷⁵ bien que beaucoup sachent qu'ils pourront, sur place, s'appuyer sur un réseau social plus ou moins important. Pour la majorité des migrants, l'accueil de la part des Français n'est guère chaleureux dans un premier temps : en témoignent l'épisode dramatique d'Aigues-Mortes en 1893, certains ouvrages décrivant les Italiens comme des « *envahisseurs* »⁷⁶ et de nombreux articles de journaux leur attribuant un caractère archaïque. Ainsi, un article paru dans *Les Échos de Cannes* en 1872 fait état d'un incident survenu lors de la Sainte-Cécile et généralise le propos à toute la communauté italienne : « *Nous voudrions aussi recommander à messieurs les Piémontais de laisser séjourner leurs couteaux dans leurs poches. [...] Cette déplorable coutume qu'ont les Piémontais de sortir leurs couteaux à la moindre discussion les rapproche plus des sauvages que des êtres raisonnables et civilisés* ». Durant la période de la Belle Époque, l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne, dans le cadre de la Triplice, contribue à entretenir une certaine italianophobie.

Cependant, la situation des nourrices est totalement différente de celle des autres migrants : d'une part, la venue de la nourrice depuis le village est clairement organisée par la famille qui va l'accueillir (ce qui ne l'empêche pas de voyager dans des conditions précaires, notamment pour celles qui faisaient le trajet en « *barquasses* », de Gênes à Marseille par exemple⁷⁷) ; d'autre part, sa venue est considérée comme une bénédiction pour la famille française qui l'accueille. Le recrutement de la nourrice peut se faire par le bouche-à-oreille ou *via* des membres de la famille qui ont déjà servi de nourrices ou de femmes de chambres. Un traitement de faveur lui est réservé : l'idée est qu'il en va du bien-être de l'enfant. Pour que celui-ci soit bien, il doit être nourri avec du bon lait, ce qui passe aussi par le bien-être de la nourrice. En outre, de beaux vêtements lui sont attribués : la nourrice est aussi une vitrine du prestige social de la famille en question.

La profession de nourrice est perçue par les communautés italiennes comme une activité très lucrative. « *Beaucoup allaient faire les nûrresse chez les riches, c'était un métier où l'on gagnait bien* », se rappelle Armando Spirito di Pra Gaudino de Cervasca dont la mère était partie faire la nourrice à Nice en 1903⁷⁸.

Cependant, le mode d'insertion de ces migrantes, assurées d'avoir un travail bien rémunéré à leur arrivée en France, d'être bien nourries, bien logées et bien habillées, comporte aussi des points noirs, parmi lesquels, l'isolement.

⁷⁵ Romain H. RAINERO, préface d'*Une nourrice piémontaise à Marseille*, de Catherine Blanc, Forcalquier : édition Alpes de Lumière, 2004, p. 10.

⁷⁶ Louis BERTRAND. *L'invasion*, Paris, Nelson, 1903, p. 9.

⁷⁷ Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, p. 51.

⁷⁸ D'après Nuto Revelli, *Il mondo dei vinti*, Turin : Einaudi, 1977, vol. II, p. 91, vol. I., p. 113, cité par Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 112.

• Des « femmes-vitrines », faire-valoir du statut social de la famille employeuse

Le recensement de population de la ville de Cannes, en 1906, offre un tableau assez représentatif des employeurs de nourrices italiennes que l'on peut trouver en Provence à la Belle Époque : une remarquable diversité de professions est visible à travers ce document. En effet, si l'on observe que parmi les employeurs de nourrices sur lieu, deux sont vraisemblablement des nantis (recensés comme « *sans profession* »), un est un ancien militaire haut-gradé (colonel en retraite) et un autre est « *industriel patron* », on note aussi un hôtelier et un employé de la société de tramway⁷⁹. Le point commun de ces personnes est certainement un niveau de vie assez élevé (pour pouvoir employer une nourrice) et il est probable que l'employé de la société de tramway ait un bon poste au sein de son entreprise bien que n'étant qu'un employé. Cela dit, la situation professionnelle de celui-ci, comme de l'hôtelier notamment, témoigne de l'idée que l'emploi d'une nourrice n'est pas réservé simplement à une population de rentiers et/ou d'aristocrates, mais aussi probablement à des personnes soucieuses de montrer au grand jour leur position/ascension sociale dans la société. Employer une nourrice chez soi est un signe de distinction et de prestige pour la famille qui l'emploie. La nourrice permet à ceux qui l'ont engagée de se sentir membres de la « couche supérieure » de la société, de se détacher de la masse des travailleurs les plus modestes (bien que certains chefs de ménage soient aussi des salariés, des employés au sens propre, comme nous l'avons vu). Cet exemple est révélateur de l'élargissement socioculturel des employeurs de nourrices qui semble s'opérer à la Belle Époque.

À l'échelle du Var, on constate bien, d'une part, que l'emploi de nourrice perdure chez les familles de la haute société. À titre d'exemple, en 1906, à Saint-Paul-en-Forêt, on remarque que la seule nourrice sur lieu italienne recensée comme telle est employée par une famille de « *sans profession* », donc vraisemblablement des rentiers. À Brignoles, en 1911, sur les trois nourrices sur lieu officiellement recensées comme telles, il est notable que l'un des patrons se présente comme « *industriel d'une usine à gaz* »⁸⁰ et qu'un autre est conducteur de travaux à la Société française de l'aluminium⁸¹. Or, si ce statut est un celui d'un salarié (cependant haut placé), on peut penser à une origine noble de la famille de par le nom à particule du chef de ménage « *Caillol de Poncy* ». L'emploi d'une nourrice pourrait alors s'inscrire dans un héritage de pratiques culturelles. De la même manière, à Antibes, dans les Alpes-Maritimes, en 1906, un quart des employeurs officiels de nourrices appartient à ce que l'on peut appeler la « haute société » (« *sans profession* »⁸² c'est-à-dire rentier, ou encore « *constructeur maritime au chantier du Pharo, à Marseille* »⁸³). Aristocratie et haute-bourgeoisie sont toujours, indéniablement, des employeurs de nourrices. De plus, on remarque une forte présence de nourrices chez les familles de militaires haut-gradés. À cet égard, l'exemple des employeurs de nourrices italiennes à Draguignan en 1906 est particulièrement révélateur puisque près de 30 % des employeurs de ces migrantes sont des militaires, des militaires d'un certain rang (« *capitaine au 61^e régiment* »⁸⁴, « *capitaine d'infanterie* »⁸⁵...). À Antibes, la même année, les militaires

⁷⁹ Laurie STROBANT. *Les Italiens dans la ville de Cannes entre 1880 et 1914 : réseaux migratoires, installation et insertion socioprofessionnelle*, 2011, Mémoire de Master 1, sous la direction de Jean-Luc Pinol, p. 75.

⁸⁰ Recensement quinquennal de population de Brignoles, 1911, p. 19, feuille numérisée 41. Disponible sur le site internet des Archives départementales du Var.

⁸¹ Recensement de population de Brignoles, 1911, p. 84, feuille numérisée 43.

⁸² Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 164, feuille numérisée 83, disponible sur le site internet des Archives départementales des Alpes-Maritimes.

⁸³ Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 192, feuille numérisée 97.

⁸⁴ Recensement de population de Draguignan, 1906, p. 221, disponible sur le site des Archives départementales du Var.

⁸⁵ Recensement de population de Draguignan, 1906, p. 206.

haut-gradés (« officier au 112^e »⁸⁶ ; « officier »⁸⁷ sans plus de précision...) représentent un quart des employeurs de nourrices.

On remarque aussi, et par voie de conséquence, une propension assez importante à engager une nourrice sur lieu chez les professions libérales traditionnellement associées aux couches les plus favorisées de la société au sens où la profession exercée nécessite des études le plus souvent onéreuses et en tout cas réservées à une élite sociale. En 1906, la Piémontaise Emilia Guidi travaille par exemple pour un avocat, à Draguignan ; évoquons aussi Madeleine Bronsco, nourrice à Antibes chez le docteur Breton, ou encore Ernesta Tostore, nourrice chez le médecin-vétérinaire Rebuffat, dans cette même ville. Le présent constat peut finalement être associé à une évolution des activités exercées par les couches les plus favorisées de la société en ce début de XX^e siècle dans une logique déjà largement entamée auparavant et selon laquelle les aristocrates ne sont plus nécessairement des rentiers, « sans profession ». Mais il témoigne aussi de la volonté, déjà ancienne, de la bourgeoisie de s'assimiler, encore en ce début de XX^e siècle, aux pratiques traditionnellement aristocratiques comme l'emploi d'une nourrice, comme pour accroître son prestige social (bien que cette forme d'assimilation culturelle ait déjà débuté dès la fin de l'Ancien Régime).

Le prestige social, c'est bien cela qui pousse des petits patrons à s'enorgueillir eux aussi d'une nourrice. Le processus d'imitation touche en réalité l'ensemble des professions dont les membres souhaitent exposer au grand jour leur (récente) ascension sociale. À cet égard, quoi de plus révélateur que ce charcutier (patron) dracénois qui emploie une nourrice italienne ?⁸⁸ On peut faire le même constat pour la ville de Bandol la même année : sur trois employeurs de nourrices officiellement déclarées comme telles, si l'on trouve un capitaine au long cours⁸⁹ et un « propriétaire patron »⁹⁰, le troisième employeur est un cafetier⁹¹, « patron » certes mais, *a priori* donc, pas issu des couches les plus privilégiées de la société.

De même, en 1906, à Antibes, un limonadier patron emploie une nourrice de 26 ans originaires de Cuneo⁹². Cinq ans plus tard, un « mécanicien associé » de Toulon, Jean Roubaud, emploie une nourrice turinoise pour allaiter son fils Marcel⁹³.

Et les « patrons » ne sont pas les seuls à faire appel à des nourrices italiennes. Des salariés, fiers de leur statut social, possiblement synonyme d'ascension sociale, n'hésitent pas à faire de même. Ainsi, à Brignoles, en 1906, sur trois employeurs de nourrices italiennes sur lieu déclarées comme telles, l'un n'est autre qu'un « chef de bureau », une appellation certes assez floue, et qui n'est en rien éclairante quant à l'activité précise de l'employeur de la nourrice, mais témoigne d'une position assez importante au sein de son entreprise. L'exemple d'un employé des postes antibois employant une nourrice italienne la même année illustre également ce propos⁹⁴. Enfin on peut évoquer, à Nice, cinq ans plus tard, le cas de la nourrice toscane Marie Ugolini qui allaite une petite Niçoise nommée Yvonne Bonifassi, enfant d'un « voyageur de commerce » et d'une dactylographe⁹⁵. Toutefois, pour le cas décrit ici, la présence de la belle-mère, indiquée comme « chef de ménage » et « employeur » de la nourrice, pose question quant

⁸⁶ Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 59, feuille numérisée 31.

⁸⁷ Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 172, feuille numérisée 87.

⁸⁸ Recensement de population de Draguignan, 1906, p. 74.

⁸⁹ Recensement de population de Bandol, 1906, feuille numérisée 15, disponible sur le site des Archives départementales du Var.

⁹⁰ Recensement de population de Bandol, 1906, feuille numérisée 43.

⁹¹ Recensement de population de Bandol, 1906, feuille numérisée 19.

⁹² Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 193-194.

⁹³ Recensement de population de Toulon, 1911, p. 182 (Toulon 1^{er} canton, cahiers 1 à 12). Disponible sur le site des Archives départementales du Var.

⁹⁴ Recensement de population d'Antibes, 1906, p. 287.

⁹⁵ Recensement de population de Nice, canton ouest, 3^e partie, 1911, p. 246. Disponible sur le site des Archives départementales des Alpes-Maritimes.

aux origines sociales du côté maternel (qui pourraient éclairer d'une autre manière la présence de cette nourrice).

Ainsi, si les nourrices continuent d'être employées traditionnellement dans les familles de nantis et si on les retrouve particulièrement chez les militaires haut-gradés, leur emploi se fait aussi désormais, fréquemment, chez des professions libérales, qu'elles soient traditionnellement associées aux couches les plus favorisées de la société (avocat, médecin, architecte...) ou qu'elles soient associées à des milieux plus « populaires » (cafetier, charcutier, limonadier, mécanicien...). Et les employés ne sont pas en reste. On constate que ces nourrices italiennes servent de vitrine d'un statut social parfois fragile ou récemment acquis. On assiste alors à un élargissement des profils socioculturels des employeurs. Et ce phénomène n'est pas spécifique à la Provence puisqu'on le retrouve dans d'autres parties du monde et notamment en Amérique du Sud. Cette région du monde se distingue de notre étude par la situation coloniale à l'origine de la structuration de la pratique des nourrices de lait mais il y a des points de comparaison notamment concernant la baisse du nombre de nourrices au XIX^e siècle (raisons hygiéniques avancées) et cet élargissement de la demande de nourrices vers les classes sociales moyennes⁹⁶ : « *le service de nourrice de lait revenait aux esclaves noires, si présentes dans la littérature brésilienne [...]. L'usage des nourrices de lait, qui était au début une pratique des familles fortunées, est devenu une demande de la classe moyenne urbaine à partir du XIX^e siècle, ce qu'attestent aussi bien les nombreuses annonces publiées dans la presse d'offres ou de demandes des services de nourrices de lait, que l'omniprésence du discours médical de l'époque* »⁹⁷.

Par ailleurs, ces informations concernant la diversité des employeurs de nourrices italiennes fournissent des indications quant à la diversité des conditions de travail de ces femmes. Ainsi, de la même manière que Christine Cecconi explique que, dans les familles de la petite bourgeoisie, « *la bonne est d'autant plus malheureuse et exploitée qu'elle est engagée non par nécessité mais comme une preuve apparente d'une élévation sociale mal établie* »⁹⁸, on peut penser que les nourrices engagées chez des employés ou des commerçants à l'élévation sociale récente ont un traitement qui diffère des nourrices sur lieu employées dans des familles aristocratiques ou de la haute-bourgeoisie.

Vitrine du statut social de la famille qui l'emploie et élément central du bien-être du nourrisson, une attention toute particulière est portée au bien-être de la nourrice. Ainsi, il arrive fréquemment, outre les petites attentions comme l'autorisation de se promener dans des parcs permettant aux nourrices des villes de retrouver quelques bribes de leur environnement campagnard d'origine⁹⁹, que les employeurs de nourrices fassent des gestes supplémentaires pour la famille de celle-ci et notamment vis-à-vis de son nourrisson qui pouvait bien entendu représenter une source d'inquiétude pour la nourrice. Lors du départ de la migrante pour la France, celle-ci confie son nourrisson à une « sous-nourrice » de son village d'origine (qui allaite souvent plusieurs enfants à la fois) ou bien la famille nourrit le nourrisson grâce au lait d'une chèvre. Or, s'il arrive malheur à la chèvre, c'est la survie même de l'enfant qui est menacée. Ainsi, Armando Spirito di Pra Gaudino de Cervasca se rappelle : « *En 1903, mon frère cadet avait un an, ma mère l'a mis en nourrice chez ma grand-mère ; puis elle est partie à Nice. [...] Mon père avait une chèvre rousse grande comme ça, c'était avec cette chèvre que ma grand-mère allaitait mon frère. Un beau jour, la chèvre a mis bas, deux chevreaux sont nés mais la chèvre est morte. [...] Mon père écrivit à ma mère que la chèvre était morte et que ma*

⁹⁶ Suely GOMES COSTA, « Proceção social, maternidade transferidas e lutas pela saude reproductiva », dans *Revista de Estudos feministas*, n° 2, 2002.

⁹⁷ Gilza SANDRE-PEREIRA, « Amanentação e sexualidade », dans *Revista de estudos feministas*, vol. 11, n° 2, 2003, p. 301-323.

⁹⁸ Gilza SANDRE-PEREIRA, « Amanentação e sexualidade », dans *Revista de estudos feministas*, vol. 11, n° 2, 2003, p. 11.

⁹⁹ Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, p. 52.

grand-mère ne voulait plus s'occuper du bébé. C'est le patron de ma mère qui répondit de Nice en demandant qu'on lui dise la valuta c'est-à-dire le prix d'une autre chèvre allaitante, qu'il la lui paierait en lui envoyant de l'argent. Ainsi fut fait »¹⁰⁰.

Néanmoins la nourrice reste bien une domestique. Si elle sert le prestige social de la famille qui l'emploie, elle n'en demeure pas moins une employée et si un bon traitement de l'instrument que représente la nourrice pour le bien-être de l'enfant est de mise, un certain mépris reste sous-jacent comme en témoigne par exemple ce curieux « fait divers » publié dans le *Courrier de Cannes*¹⁰¹ et qui s'apparente davantage à une plaisanterie moqueuse : « *Un signe de reconnaissance - Une maman Benoiton, avec une amie, cherche son enfant au milieu d'un groupe de moutards qui s'ébattent.*

- *Le voyez-vous ? demanda l'amie.*
- *Je cherche sa nourrice.*
- *Oui, tous les enfants se ressemblent : c'est à sa nourrice que je reconnais le mien.*
- *Moi, répond l'amie, je trouve que toutes les bonnes se ressemblent !*
- *À quoi donc reconnaissez-vous la vôtre ?*
- *À son militaire ! »*

La nourrice est bien ancrée dans les mœurs à la Belle Époque. Ici, on constate que les employeuses de nourrices s'associent clairement à un statut social plus élevé puisqu'elles se permettent d'utiliser la dénomination « *bonne* » : la nourrice reste une domestique. Par ailleurs, on remarque en observant les cartes postales et affiches publicitaires de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle que la figure du militaire revient très fréquemment. Elle est associée à celle de la nourrice proposant ainsi une représentation de celle-ci en tant que femme aux mœurs légères, une image dévalorisante. Parmi les nombreux exemples de ces supports visuels où sont représentés nourrice, nourrisson et militaire, on peut citer les slogans suivants : « *Tais-toi bébé, si tu n'es pas sage, on va donner ton lolo au militaire* » ou encore « *Y'a du monde au balcon et l'arrière-train est confortable* »¹⁰². Les slogans et caricatures sont parfois beaucoup plus crus et les publicitaires rivalisent d'imagination pour trouver des répliques toutes plus potaches les unes que les autres concernant la poitrine des nourrices.

Ainsi, jouissant d'un statut privilégié parmi les domestiques, il ne paraît pas exagéré d'affirmer qu'elles n'en restent pas moins réduites, dans l'imaginaire collectif, à des sortes de « *mamelles ambulantes* ».

● Des migrantes sélectionnées pour leurs « propriétés » (âge et origines)

La palette d'âge des nourrices italiennes exerçant dans les Alpes-Maritimes et le Var à la Belle Époque est très étendue. Si la moyenne d'âge des nourrices transalpines de Brignoles en 1911 est assez basse (avec un maximum de 22 ans et un minimum de 21 ans), à Bandol, en 1906, on recense trois nourrices italiennes « officielles », la plus jeune étant âgée de 22 ans et la plus âgée ayant 37 ans »¹⁰³. À Cannes, la moyenne d'âge des nourrices italiennes en 1906 est d'un peu plus de 28 ans (avec une étendue allant de 19 à 37 ans). À Draguignan, on trouve, la même année, deux nourrices de plus de quarante ans (Téodora Troia, née en 1860, et Émilia Guidi née en 1865) et si la plus jeune des nourrices d'outremonts engagées par des familles dracénoises est âgée de 20 ans, la moyenne d'âge de ces sept nourrices italiennes est tout de même de 31 ans. *Idem* à Antibes : Jeanne Alberghucci, nourrice chez un sous-officier au 112^e régiment, est âgée de 43 ans.

¹⁰⁰ D'après Nuto Revelli, *Il mondo dei vinti*, Turin, Einaudi, 1977, vol. I, p. 133, cité par Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 176.

¹⁰¹ *Le Courrier de Cannes* du 18/06/1871, p. 1.

¹⁰² Affiches et cartes postales (produit non spécifié), Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. XII et XVI.

¹⁰³ Recensement quinquennal de population, Bandol, 1906.

Ces moyennes et palettes d'âges ne sont guère surprenantes. En effet, dès le Moyen Âge, la qualité de l'expérience est valorisée dans le recrutement des nourrices. Au XVI^e siècle, Ambroise Paré, chirurgien et anatomiste écrivait déjà à propos du choix d'une bonne nourrice les indications suivantes: « *Il faut qu'elle ait enfanté deux ou trois enfants, d'autant que les mamelles qui ont été pleines ont les veines et artères plus grosses et dilatées partout et contiendraient du lait davantage. La nourrice ne doit être plus jeune que 25 ans ni plus vieille que 35. Il faut qu'elle soit de bonne complexion et bien saine, bien carrée de poitrine et bien croisée d'épaules, ayant une bonne et vive couleur, ni trop grasse, ni trop maigre, la chair non molasse mais ferme et qu'elle ne soit rousse, aussi qu'elle ait le visage beau. Et qu'elle soit bien brune parce que le lait est meilleur que d'une blanche. Elle doit être diligente et non fêtarde, à tenir l'enfant nettement, chaste, joyeuse, chantant et riant à l'enfant, l'aimant comme le sien et même plus s'il est possible* »¹⁰⁴. Ces prescriptions témoignent du fait que la nourrice est bel et bien perçue comme un investissement pour le bien-être et l'épanouissement présent et futur de l'enfant ; elle est choisie comme on choisirait un animal (« *mamelle* », « *ni trop grasse, ni trop maigre* », « *chair* » etc.) ou une plante (« *une bonne et vive couleur* ») et on juge sa dimension qualitative en fonction de critères physiques très précis illustrant et nourrissant d'ailleurs les stéréotypes véhiculés à l'époque (méfiance vis-à-vis de la figure de la femme rousse par exemple). En outre, il y a l'idée que l'origine de la nourrice en terme environnemental (campagne, bon air) est étroitement associée à la qualité de la femme. En effet, celle-ci est considérée comme un produit, presque comme un « produit du terroir », fruit d'un environnement spécifique. Les nourrices « *saines et robustes des montagnes* »¹⁰⁵ du Frioul étaient par exemple très prisées à Venise, du XVIII^e siècle aux années 1950. D'ailleurs, la représentation de la nourrice sur les cartes postales ou la publicité italienne du début du XX^e siècle, témoigne de cet aspect : elles sont en effet associées aux pâturages qui, pendant des siècles, ont fourni le beurre et le lait de qualité à la République de Venise, les montagnes symbolisant aussi une source d'eau pure... Or, on retrouve dans les villes de Provence cette même vision des femmes venant des montagnes, en l'occurrence des montagnes piémontaises voisines, qui fournissent, d'après les recensements, l'essentiel des nourrices italiennes de Provence à la Belle Époque. Cet article de journal paru à Cannes en 1865 en témoigne :

« *Promenade des Étrangers. Cannes et ses environs [...] À notre retour, si le temps ne nous manque pas, nous resterons quelques instants sous les épais branchages des vieux arbres de l'ancienne Allée du Cours [...] pour étudier le pittoresque costume de nombreuses et robustes villageoises venues des montagnes du Piémont et notamment les contrées alpestres qui avoisinent le col de Tende. [...] C'est du bourg de Briga*¹⁰⁶, *que viennent à Cannes, durant la saison d'hiver, toutes ces jeunes et infatigables femmes, au corsage rouge écarlate et noir, et dont le visage gracieux respire tout à la fois la santé, la franchise et la force [...]* »¹⁰⁷.

Si cet article évoque le travail de ces femmes dans le cadre des migrations saisonnières agricoles anciennes, il met néanmoins en lumière les « propriétés » de ces Piémontaises (force, robustesse, qualités morales...), présentées comme étant associées à leur cadre de vie. Or, la robustesse en particulier est une qualité très recherchée chez les nourrices comme en témoigne les slogans d'affiches publicitaires. On peut citer celle du chocolat Guerin-Boutron en 1884 sur laquelle sont représentées une nourrice et un nourrisson avec l'inscription : « *Nourrice sur lieu jouissant d'une robuste santé demande nourrisson d'appétit modéré* ».

¹⁰⁴ Cité par Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. 10.

¹⁰⁵ Daniela Perco, citée par Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. 150.

¹⁰⁶ Briga, c'est-à-dire la ville de La Brigue, devenue française en 1947.

¹⁰⁷ *La Revue de Cannes*, 1865, p. 3. Disponible sur le site internet des Archives municipales de Cannes, http://archivesjournaux.ville-cannes.fr/dossiers/revue/1865/Jx5_Revue_Cannes_1865_01_28_P.03.pdf.

• Des migrantes « mal aimées » ?

On retrouve dans certains écrits des contemporains de la Belle Époque une critique de la démarche migratoire des femmes. La migration des femmes seules, c'est-à-dire qui ne migrent pas en suivant un chef de famille (mari, père...) est associée à la dépravation, l'immoralité et la perte du goût des traditions montagnardes une fois revenues en Italie¹⁰⁸. Cette vision négative concerne notamment et en particulier les migrantes exerçant l'activité de nourrices. Accusées de provoquer délibérément des grossesses naturelles pour en tirer profit, les rares « études » italiennes menées à l'époque ne semblent voir parmi les nourrices que celles qui abandonnent leurs enfants auprès d'institutions charitables en France ou en Italie (comme l'hospice de Saluzzo dans le Piémont) pour aller ensuite proposer leurs services comme nourrices¹⁰⁹, réduisant ainsi l'ensemble de ces femmes à des figures vénales et leur ôtant automatiquement toute « excuse » de nécessité impérieuse de survie dans leur démarche migratoire, une raison majeure pourtant admise comme telle pour les autres migrants. Ainsi, par exemple, en 1892, l'analyse de Maresio Bazolle est la suivante¹¹⁰ : « *Ce n'est pas le besoin qui les poussent à aller faire la nourrice, mais, peu amoureuses de leurs enfants, elles sont attirées, à cause de leur esprit léger, par le désir de nouveautés, par le luxe et la vanité* ».

Par ailleurs, dès la fin du XIX^e siècle, les médecins déconseillent l'emploi de nourrices de lait pour des raisons hygiéniques. Pourtant, la pratique demeure et justement, il arrive souvent que les médecins choisissent eux-mêmes les nourrices pour les familles qui les ont missionnés, n'hésitant pas à « inspecter » les candidates potentielles pour vérifier qu'elles aient les critères attendus¹¹¹.

En Italie, l'Église s'insurge contre la « nourrissomanie » des paysannes dès la fin du XIX^e siècle dénonçant la moralité douteuse qu'exerçaient ces « *mères imprévoyantes* » qui « *dès qu'elles ont mis au monde leur enfant, l'abandonnent au pire pour partir comme nourrices* »¹¹².

Souvent pointées du doigt à partir du XIX^e siècle, parfois jalosées par les autres migrants pour leur position supposée de domestique privilégiée, elles sont en tout cas isolées par rapport au reste des immigrants transalpins.

• Des femmes souvent déchirées

Si l'on se place du point de vue de leurs motivations au départ, les nourrices italiennes étaient en réalité des migrantes « comme les autres » qui étaient moins attirées par les conditions de vie et de travail d'un pays proche, la France, que décidées à échapper à la misère des campagnes italiennes surpeuplées. Ce n'est pas un hasard si l'on trouve à l'époque certains proverbes piémontais comme « *Mai, fêtes, fleurs, faim* »¹¹³. Amplifiés dès le XVIII^e siècle, les mouvements de populations saisonniers entre le Piémont et la Provence l'ont été encore plus au XIX^e siècle du fait de l'explosion démographique des campagnes, accompagnée d'une crise économique importante. Henri Costamagna le montre bien à l'échelle du comté de Nice (rattaché au royaume de Piémont-Sardaigne jusqu'en 1860) : les migrations à partir des

¹⁰⁸ Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 176.

¹⁰⁹ A. BERNARDY. *L'emigrazione delle donne e delle fanciulli del Piemonte*, dans *Le Bulletin de l'émigration*, 1912, cité par Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Nice : Serre Éditeur, 2001, p. 176.

¹¹⁰ A. Maresio Bazolle, *Della Emigrazione dei contadini bellunesi*, Belluno, 1892, p. 19, cité dans la préface de Romain RAINERO. *d'Une nourrice piémontaise à Marseille, souvenirs d'une famille d'immigrés italiens*, de Catherine BLANC, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, p. 9.

¹¹¹ Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. 16.

¹¹² Daniela Perco citée par Noëlle RENAULT. *Les Nourrices*, Saint-Avertin : Alan Sutton, 2012, p. 150.

¹¹³ Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, p. 150.

campagnes du comté s'amplifient progressivement à partir du XVIII^e siècle puis nettement entre 1800 et 1850, vers le littoral et la Basse-Provence. Il estime d'après ses travaux que « *la montagne niçoise approchait du point de saturation quant aux effectifs de sa population vers 1860* », date de l'unité italienne. Les gens migraient non par volonté de profiter d'un quelconque essor économique des espaces voisins ou par désir de faire des bénéfices mais bien par instinct de survie. Les termes transparents de « *sussistere* » (*exister*, dans ce contexte « se maintenir dans l'existence »), « *sostenersi* » (*se soutenir*, dans ce contexte « se maintenir en vie »), « *procurare la sussistenza* » (procurer la subsistance), « *cacciare il vitto* » (*chasser la nourriture*, au sens d'« être en quête de ce qui peut permettre la survie ») sont les plus récurrents dans les enquêtes sur les migrations au sein du comté de Nice, entreprises par l'intendant Joanini dès 1784¹¹⁴. Nul doute qu'un siècle plus tard, au moment où les montagnes piémontaises atteignent leur point de saturation, la situation soit au moins aussi inquiétante, d'autant plus qu'après l'unification italienne, une crise frappe durement d'agriculture touchant en premier lieu les métayers journaliers, salariés et paysans. À cela, s'ajoute l'explosion démographique des montagnes piémontaises qui culmine dans les années 1880-1890¹¹⁵.

Contrairement aux idées reçues de l'époque, la douleur est évoquée par de nombreuses nourrices, dans leur correspondance comme dans la transmission orale auprès de leur descendance. Catherine Blanc, dont la grand-mère était une nourrice piémontaise exerçant à Marseille, se rappelle les paroles de son aïeule en termes de difficulté d'adaptation et la douleur d'être séparée des siens : « *Elle ne savait pas parler italien et encore moins français et ne comprenait ni l'un ni l'autre. Elle ne connaissait que le parler de Bandita employé en Piémont dans un rayon de 25 km². [...] Elle souffrait en pensant aux siens restés en Italie. Lorsqu'elle donnait à téter à ce beau bébé qui profitait d'une manière plus que satisfaisante, elle pleurait en pensant au sien. [...] Malgré toutes les gentillesse dont la famille l'entourait, elle languissait et ne pouvait s'habituer à l'air de la ville, elle qui avait toujours vécu à la campagne. Elle étouffait dans ce luxueux appartement si bien que M. et Mme Salari lui permettaient d'aller dans un jardin public les après-midi de beau temps* »¹¹⁶.

En outre, les études épistolographiques menées pour les migrations outre-Atlantique montrent que se séparer de la famille, pour les femmes qui migrent seules, est un processus long et douloureux¹¹⁷. On peut penser qu'il était au moins aussi douloureux pour les nourrices migrant en France car, s'il s'agissait d'un pays frontalier, ces Transalpines au statut si particulier se retrouvaient « seules », isolées du reste de la communauté immigrante, au sein d'une famille complètement étrangère en termes de mode de vie comme, le plus souvent, de langue. À ce manque de communication s'ajoutait bien souvent le sentiment d'abandon d'un nouveau-né, précédemment évoqué.

Par ailleurs, il est très difficile aujourd'hui de connaître la perception qu'avaient ces migrantes de leur première activité exercée en France. En effet, si l'on constate que l'activité de nourrice est souvent éludée dans les dossiers de naturalisation, il semble que ce soit moins par omission volontaire (qui serait alors révélatrice sinon d'une certaine honte de la part des anciennes nourrices de cette activité exercée dans leur jeunesse, du moins d'une déconsidération de cette activité par les autorités et donc par la société) qu'à cause du fait que l'administration semblait se désintéresser des parcours personnel et professionnel des immigrantes à la différence

¹¹⁴ Henri COSTAMAGNA, « Communauté et migrations dans le comté de Nice et territoires environnants à l'époque moderne (XVIII^e- XIX^e siècles) », dans *Recherches régionales*, 1995, 3^e trimestre, p. 211-220.

¹¹⁵ Romain H. RAINERO. *Les Piémontais en Provence, aspects d'une immigration oubliée*, Serre Éditeur, 2001, p. 87.

¹¹⁶ Catherine BLANC. *Une nourrice piémontaise à Marseille*, Forcalquier : Alpes de Lumière, 2004, p. 52

¹¹⁷ A. MOLINARI. *Traversate. Vite e viaggi dell'emigrazione transoceanica italiana*, Milan : Selene, 2005, cité par Paola CORTI et Augusta MOLINARI, « Grasse, un cas d'étude sur les thématiques « migrations », « genre » et « réseaux transnationaux » dans *Recherches régionales et contrées limitrophes*, n° 207, 2014, p. 9.

de ceux de leur mari. Ainsi, dans les années 1920, dans les dossiers de naturalisation de couples italiens mariés des Alpes-Maritimes et du Var, on trouve le plus souvent une liste détaillée des activités exercées en France depuis l'arrivée du migrant tandis que pour la femme seule l'activité actuelle est mentionnée. La réputation de « femmes légères » qui collait à la peau des nourrices aurait-elle pu nuire à la naturalisation de ces migrantes alors même qu'un « certificat de bonnes mœurs » était souhaité pour présenter un tel dossier de naturalisation ? Il nous est malheureusement difficile de répondre aujourd'hui à cette question.

Ainsi, la *nürisse* est une migrante « à part ». Privilégiée (en termes de gages et de traitement) au sein de la famille pour laquelle elle travaille, elle n'en reste pas moins une domestique, et même une domestique sous haute surveillance, étant étroitement associée à l'évolution et l'épanouissement de l'enfant ; une domestique choisie selon des critères physiques et moraux précis sans autre but que de servir au bien-être de l'enfant allaité. Les nourrices italiennes sont des migrantes pour lesquelles cette mission représente un mode d'insertion socioprofessionnelle original de par la dimension « planifiée » de l'activité exercée après avoir migré (ce qui n'est souvent pas le cas pour les autres migrants) et le statut prestigieux de la famille d'accueil dont elle est la vitrine. De cette manière, la diversification socio-professionnelle des employeurs de nourrices à la Belle Époque est aussi éclairante quant aux mutations de la société française. Cependant, ce statut induit aussi un isolement, non seulement d'avec le reste de la famille de la migrante mais avec l'ensemble de la population transalpine. Parfois jalouses, elles subissent en tout cas les représentations fantasmées d'un imaginaire collectif qui s'exprime à travers de nombreux supports (cartes postales, affiches publicitaires...).

Par ailleurs, la problématique des nourrices italiennes « sur place », particulièrement présente à Nice, gardant tantôt un ou plusieurs nourrissons français, tantôt un nourrisson italien, comporte de multiples facettes qu'il serait intéressant d'analyser.